



Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :

Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER

13 Avenue Saint Symphorien
56020 VANNES CEDEX
02 97 68 54 68

Compte Rendu du 02/07/2015 CAPL n°3

Mouvement local des emplois de catégorie C au
01 septembre 2015

A diffuser.

Solidaires Finances Publiques

Après la lecture des différentes liminaires (la notre est en pièce jointe)

Nous constatons encore cette année le peu d'arrivées dans le département (8 agents)dont 5 affectés et 3 agents à la Disposition du directeur .

Lors de cette CAP, le cas des agents C mis à disposition du Directeur n a pas été abordé.

La Direction a expliqué que cela sera fait lors de la CAPL des B.

En effet, les agents C mis à disposition du Directeur serviront de variable d'ajustement pour gérer la pénurie de personnel.

SOLIDAIRES déplore que cette CAP soit vidée d'une partie de sa substance et de son rôle.

Mouvement

- 31 postes vacants avant le mouvement
- 18 postes vacants après le mouvement
- 9 départs en retraite sont prévus
- 4 départs pour cause de mutation

- 5 arrivées "affecté" sur le département
- 3 arrivées à la disposition du Directeur

Désormais, chaque année, les agents C ont la possibilité de changer de RAN, de mission ou de filière.

Cette année, on dénombre 4 changements de filières pour les arrivées extérieures et 3 pour les mutations intra département.

Postes vacants après mouvement :

SIP AURAY : 2
SIE LORIENT sud :2
CDIF LORENT :1
SIP PLOERMEL : 2
CDIF PLOERMEL : 1
CFP MALESTROIT : 1
CFP PLOERMEL : 1
CDIF PONTIVY : 1
CFP ROHAN : 1
CFP LOCMINE : 1
DIRECTION FF VANNES :1
SIE VANNES REMPARTS :1
CFP ALLAIRE : 1
CFP QUESTEMBERT :1
CFP SARZEAU : 1

Notre vote en CAPL

Nous avons voté **CONTRE** ce projet de mouvement.

En effet, il est aberrant de constater que toutes les demandes de Mut ne sont pas satisfaites alors qu'autant de postes restent vacants.

Conclusion

Nous sortons avec une grande frustration puisqu'une fois de plus, la politique de suppression d'emplois ne permet pas de satisfaire les demandes légitimes des agents et dégrade le droit à mutation.

Nous déplorons que les agents C ALD ne connaîtront leur sort qu'à l'issue de la CAPL Mutation des cadres B prévue le 10 juillet 2015.

Le dossier des règles de mutations est bien loin d'être clos et Solidaires Finances Publiques prendra toute sa place et ses responsabilités pour le faire évoluer dans l'intérêt de tous les agents de la DGFIP.

Un bon niveau de mutation est toujours lié au niveau de l'emploi et de recrutement.

C'est bien aujourd'hui le combat de l'emploi à la DGFIP qu'il faut gagner pour fluidifier les mutations.

 **La force de tous
les agents de la DGFIP**

Les élus de Solidaires Finances Publiques en CAPL – Morbihan

AAP :	Carole Rosolen – Tit	Laurence Pézière - Supp
AA:	Marie Le Goff – Tit	Véronique Divet – Supp
	Julien De La Haye - Tit	Magalie Lescop – Supp